

## DISPOSITIFS DE RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT :

*ÉTAT DES LIEUX (actualisé en juin 2023)*

### Schéma d'amélioration de la vie étudiante

Le schéma d'amélioration de la vie étudiante validé par les établissements membres en septembre 2016, prévoit de valoriser et encourager les initiatives étudiantes. Dans ce cadre, la reconnaissance de l'engagement étudiant est un des éléments favorables déjà mis en œuvre dans certains établissements.

**Le décret n°2017-962 du 10 mai 2017 relatif à la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle dispose que les établissements d'enseignement supérieur organiseront les conditions nécessaires dès la rentrée 2017.**

Depuis la **circulaire du 23-3-2022** complète et va plus loin sur le sujet.

Dans ce contexte, nous partageons avec vous ce recensement sur lequel nous vous invitons à réagir et à apporter vos corrections si nécessaire.

Vous trouverez en dernière page les référents susceptibles de vous éclairer sur les démarches déjà mises en œuvre dans leur établissement.

2 axes ont été identifiés pour aborder la question de l'engagement étudiant :

- les UE d'ouverture ;
- l'aménagement des études.

Enfin seront abordés les différents outils de reconnaissance des compétences.

## > Les UE d'ouvertures

Etablissement	Obligatoire ou optionnelle (càd obligatoire et choix parmi des options)	Facultative	Bonification	Attribution d'ECTS	Type d'engagement (associatif, électif, sportif, artistique, salarié...)	Nbre d'étudiants concernés	Conditions
UT Capitole	Optionnelle parmi les différentes bonifications proposées à UT1		0,20 point au S2, S4 ou S6 de la licence, au S2 de la maîtrise et au S2 du master	Mention au diplôme en cours de réflexion	<ul style="list-style-type: none"> <li>- une activité militaire dans la réserve opérationnelle</li> <li>- un engagement de volontariat chez les sapeurs-pompiers</li> <li>- un engagement de volontariat dans les Armées.</li> </ul> Réflexion en cours pour étendre les types d'engagement	Sur 42 inscriptions, 22 étudiants ont répondu aux critères permettant d'obtenir la bonification	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Le candidat doit avoir commencé son engagement au moment du dépôt du formulaire ;</li> <li>- L'engagement doit durer au minimum six mois sur l'année universitaire en cours.</li> </ul>
UT Capitole	<ul style="list-style-type: none"> <li>• « Module vie professionnelle »</li> </ul> Proposé aux licences et master 1 avec différentes modalités dont celle-ci	<ul style="list-style-type: none"> <li>• « Engagement associatif » :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- s'être engagé auprès d'une association labellisée UT1 ou à caractère strictement social et citoyen (le SUIO-IP valide le respect de ce critère)</li> <li>- ET avoir participé à au moins deux ateliers du SUIO-IP (l'atelier «</li> </ul> </li> </ul>	-Pour prétendre aux points de bonification au semestre 6 (Licence 3), l'étudiant doit choisir de valider ce module selon 3 modalités dont celle		- associatif		<ul style="list-style-type: none"> <li>-Avoir assisté à la réunion de présentation du module</li> </ul> Pour valider ce module, les étudiants doivent obligatoirement s'inscrire en ligne en début d'année universitaire. Ils ont jusqu'à la fin de la Licence 3 pour le réaliser ou master 1 selon ce qui est validé dans l'arrêté d'examen

**DOCUMENT DE TRAVAIL – ÉTAT DES LIEUX DE LA RECONNAISSANCE ET DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT – Juin 2023**

		<p>Valoriser mon engagement associatif » est obligatoire)                  - Dossier à rendre :                  o Une fiche « mon activité » issue de la plateforme PEC                  o Une interview d'un professionnel (document transmis après inscription)</p>	de l'engagement associatif				
UT2J	<p>▪ UE culturelles optionnelles (CIAMOP):                  Pratiques, esthétiques, production de spectacles, montage d'expositions.</p>	<p>▪ UE d'Ouverture                  - <i>Engagement Associatif Citoyen</i> (UEO EAC)                  - Culture                  - Sport</p>	<p>2 niveaux d'évaluation (décision du CEVU du 18/03/2011) :                  Appréciation de la pratique (25h) + appréciation théorique.                  + 0,5 points à la moyenne générale du semestre.</p>	<p>CIAMOP inscrite dans l'ECTS.</p>	<p>- associatif                  - sportif                  - artistique</p>	<p>274 étudiants concernés par l'UEO EAC en 2013/2014 ; 370 en 2014/2015. (353 postes proposés en 2016/2017)</p>	<p>UEO EAC :                  1) Candidature pour l'un des postes proposés par l'une des associations agréées ou des services administratifs (Handicap).                  2) Si sélection, l'association ou le service inscrit l'étudiant à l'UE.                  3) A la fin du semestre : l'étudiant remplit la Fiche Technique remise par PAIE et rédige le Rapport d'activités pour valider la partie théorique de l'UE. Ces documents sont évalués par l'enseignant référent responsable de la validation de l'engagement.</p> <p>CIAMOP et UEO Culture = conditions d'accès : être inscrit en Licence 1, 2, ou 3 (toutes filières).                  CIAMOP : double inscription (composante pédagogique de l'étudiant + CIAM). Intégrées au cursus.                  UE Ouverture : inscription CIAM ; évaluation 50% qualité de la participation aux activités et implication, 50% réflexion sous forme de dossier thématique sur l'activité.</p> <p>Modalités d'évaluation différentes selon l'UE choisie.</p>

**DOCUMENT DE TRAVAIL – ÉTAT DES LIEUX DE LA RECONNAISSANCE ET DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT – Juin 2023**

Etablissement	Obligatoire ou optionnelle (càd obligatoire et choix parmi des options)	Facultative	Bonification	Attribution d'ECTS	Type d'engagement (associatif, électif, sportif, artistique, salarié...)	Nbre d'étudiants concernés	Conditions
UT3 OK MAJ 2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ UE " <i>Engagement social et citoyen</i> " optionnelle en licence.</li> <li>▪ UE <i>Tutorat Associatif Toulousain</i> optionnelle dans les filières de santé (parrainage des premières années par les plus anciens). <b>A confirmer</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ UE « <i>Engagement social et citoyen</i> » facultative en master</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 3 ECTS, portés au supplément au diplôme ou validation d'une UE optionnelle dans le diplôme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mandat électif</li> <li>- Associatif</li> <li>- Engagement citoyen</li> <li>- Accompagnement scolaire/tutorat</li> <li>- Divers actions humanitaires et sociales</li> </ul>		<p>Lettre de cadrage votée en CFVU du 6 sept 2022. Dossier de candidature à déposer en ligne. Le rapport est évalué et fait l'objet d'une soutenance et d'une validation en commission CVEC. Conditions : réaliser 40h effectives sur 6 mois.</p>
INSA	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ UE optionnelle "<i>Module d'ouverture</i>": un cours tous les lundis pendant un semestre.</li> <li>▪ UE obligatoire "<i>Ethique et implication citoyenne</i>" durant la scolarité (un semestre). 4 statuts: Etudiant Grand associatif (EGA) - 15 étudiants/an; Implication forte et moyenne - 100 à 150 étudiants/semestre; Non impliqué.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ UE obligatoire pendant un semestre, mais peut être poursuivie et devient alors facultative (plus de note mais gardent les aménagements d'horaires).</li> </ul>		<p>Les UE obligatoires sont inscrites dans l'ECTS.</p>			<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ UE "<i>Module d'ouverture</i>" : Les étudiants doivent faire une liste de choix (3) via une plateforme. Ils sont ensuite affectés dans l'un d'eux.</li> <li>▪ UE obligatoire "<i>Ethique et implication citoyenne</i>" : Un jury statue sur la demande au regard de la structure (associations étudiantes ou hors INSA, pompiers, services administratifs type handicap, humanitaire, soutien scolaire...) et du projet. Le Jury statue également sur le niveau d'implication et de responsabilité de l'étudiant dans le projet pour lui conférer un statut. Statuts semestriels sauf pour l'EGA qui est un statut à l'année. L'EGA: oral/ Implication forte: rapport écrit + oral/ Implication moyenne: 6 séances du module d'ouverture "<i>Ethique et implication citoyenne</i>" + oral/ Non implication: totalité du module d'ouverture "<i>Ethique et implication citoyenne</i>" + examen.</li> </ul>

**DOCUMENT DE TRAVAIL – ÉTAT DES LIEUX DE LA RECONNAISSANCE ET DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT – Juin 2023**

Etablis semen t	Obligatoire ou optionnelle (càd obligatoire et choix parmi des options)	Facultative	Bonification	Attribution d'ECTS	Type d'engagement (associatif, électif, sportif, artistique, salarié...)	Nbre d'étudiant s concernés	Conditions
ENAC		En cours de réflexion.	+0,25 points/an pour les responsables associatifs; +0,10 points/an pour les engagés associatifs.		- associatif		
ENSA Toulo use				En cours de réflexion.			
INU Cham pollio n  <b>OK MAJ 2023</b>	UEO « Engagement étudiant »		Bonification « Ingénieur engagé » entre +0.1 et +0.35 points ajoutés à une UE au choix	3 ECTS	Une activité d'élus étudiants	1 (2022- 2023)  67 (semestre 1 - 02022/20 23	Evaluation de l'UEO se fait sur dossier d'analyse et de mise en valeur de leur engagement- dossier à transmettre à la Direction des études  Avant d'être ajoutés à une Unité d'Enseignement, les Points Ingénieur Engagé sont validés par la direction des études après vérification des actions effectuées par l'étudiant.
Scien ces Po. Toulo use			L'engagement associatif ouvre droit à des points supplémentaires sur la moyenne du semestre.				Au début du semestre, dossier sur leur engagement (environ 10 pages) à transmettre à la Direction des Etudes, qui analyse et statue sur la bonification accordée. Environ une dizaine par semestre.
ICAM	2 <sup>ème</sup> année : Projet d'action sociale. 3 <sup>ème</sup> année : Experiment.						2 <sup>ème</sup> année : 2h/semaine (30h sur l'année) dans une association partenaire. 3 <sup>ème</sup> année : projet personnel à plus de 200km de chez soi pendant 4 mois.

**DOCUMENT DE TRAVAIL – ÉTAT DES LIEUX DE LA RECONNAISSANCE ET DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT – Juin 2023**

Etablissement	Obligatoire ou optionnelle (càd obligatoire et choix parmi des options)	Facultative	Bonification	Attribution d'ECTS	Type d'engagement (associatif, électif, sportif, artistique, salarié...)	Nbre d'étudiants concernés	Conditions
TBS	L3 PGE TBS Bachelors : 50h obligatoire			Oui.			6 ateliers au choix, dont : bénévolat de compétences/ la fabrique de projets (culturel, économique ou environnemental).
IMT Mines Albi	Management de la diversité	Organisation de la semaine internationale  Cordée de la réussite + Monitorat étudiant au centre de documentation de l'école + organisation du forum des entreprises	Participe à la validation du quitus international		étudiants  social + salarié + associatif	8  58 + 2 + 15	Pour chaque élève : 2 conférences par année de scolarité

## > Aménagement d'études

Etablissement		Examens	Autre : dispense de cours, aménagement de l'emploi du temps...	Stage crédité	Nombre d'étudiants concernés
INPT	ENSAT ENSEEIH ENSIACET	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Possibilité de remplacement de modules d'enseignement (dont examens) dont les acquis de l'apprentissage correspondent aux compétences mises en œuvre lors de l'engagement étudiant.</li> <li>▪ Possibilité de report d'examens en deuxième session.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Statut "<i>ENGAGEMENT Etudiant</i>" (ENGAGE) adopté en CFVU le 20 avril 2017.</li> <li>- Dossier de candidature est examiné par une commission qui délivre le statut "ENGAGE" aux étudiants élus/associatifs pour une durée d'1 an renouvelable (mêmes principes que sportifs de haut niveau ou entrepreneurs), matérialisé par une convention de scolarité et l'attribution d'un tuteur.</li> <li>- Autorisation d'absences sous réserve de validation.</li> <li>- Possibilité de planifier sa scolarité sur une durée supérieure à 2 ou 3 ans selon la composante concernée.</li> <li>- Possibilité de remplacement de modules d'enseignement dont les acquis de l'apprentissage correspondent aux compétences mises en œuvre lors de l'engagement étudiant.</li> <li>- Possibilité d'enseignements individualisés.</li> </ul>	Possibilité de remplacement de stages de courte durée dont les acquis de l'apprentissage correspondent aux compétences mises en œuvre lors de l'engagement étudiant.	
	ENIT ENM PURPAN		Peuvent adopter le statut ENGAGE.		
INSA		Statut <i>Etudiant Grand Associatif</i> (EGA) : reports d'examens spécifiques (validés par le tuteur).	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Statut EGA et Implication « forte » : dispense de suivi du module d'ouverture "Ethique et implication citoyenne" (les lundis après-midi sont libérés).</li> <li>▪ Statut Implication « moyenne » : dispense de la moitié des cours du module "Ethique et implication citoyenne" (6 lundis après-midi sur 12 libérés).</li> <li>▪ Un tuteur suit chaque étudiant durant 1 semestre (pour les 3 statuts).</li> </ul>	Certains engagements humanitaires dans le cadre d'associations INSA peuvent être validés en stage de 1 <sup>ère</sup> année.	

Aménagement d'études	Examens	Autre : dispense de cours, aménagement de l'emploi du temps...	Stage crédité	Nombre d'étudiants concernés
ENSA Toulouse	<ul style="list-style-type: none"> <li>Statut "Etudiant avec Aménagement des Etudes" (E.A.E.): dossier à déposer au début du semestre au bureau de la vie étudiante qui les examine au cas par cas et délivre ce statut. Il est ouvert aux élus et engagés associatifs, aux chargés de famille, handicapés, sportifs de haut niveau, et double cursus et est limité à une année universitaire. Il permet : des absences autorisées (pour tous les EAE)/ des rattrapages exceptionnels, un assouplissement dans les délais de rendus, la possibilité de remplacer le contrôle continu par un contrôle périodique... (pour tous les EAE hors élus).</li> </ul>		L'année césure peut être un projet dans le domaine social.	
IMT Mines Albi		Le planning de la scolarité tient compte des activités extrascolaires des élèves (environ 50% des étudiants sont impliqués dans des associations).		Environ 400
INU Champollion	Possibilité de faire la demande CEP avec une dispense d'assiduité et d'examen – demande étudiée par l'équipe pédagogique du diplôme	Un aménagement des horaires peut-être envisagé – la demande est étudiée par l'équipe pédagogique du diplôme	Possibilité de faire une demande de dispense partielle ou totale de stage – demande étudiée par l'équipe pédagogique du diplôme	Non quantifiable à ce jour
Sciences Po Toulouse		Autorisations d'absence au cas par cas pour les élus.	Les stages facultatifs en fin de 1ère et 2ème années pourraient se faire dans le cadre de l'engagement.	
ICAM		Pédagogie de la décision : 1 <sup>ère</sup> année = 2h/mois de réflexion et d'accompagnement 2 <sup>ème</sup> année = 2h/semaine dans une association + accompagnement. 3 <sup>ème</sup> année = 4 mois d'Experiment + accompagnement au retour. 4 <sup>ème</sup> année = accompagnement au retour du projet professionnel. 5 <sup>ème</sup> année = accompagnement pour préparer sa déclaration d'ingénieur.		
IsdaT		Pour les étudiants qui travaillent, accords au cas par cas. Ouverts à la réflexion pour élargir aux étudiants engagés.		



**DOCUMENT DE TRAVAIL – ÉTAT DES LIEUX DE LA RECONNAISSANCE ET DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT – Juin 2023**

TBS			Le stage obligatoire " <i>découverte et application</i> " entre la 1ère et la 2ème année peut se faire dans des associations.	
-----	--	--	---	--

## La reconnaissance des compétences

		Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC) <i>Interface nationale : description des missions, analyse des expériences et déclinaison des compétences spécifiques et transversales associées. Fiches générique et fiches exemples pour aider dans l'utilisation. Possibilité de "migrer" son compte lorsque l'on change d'établissement (si le nouvel établissement utilise l'interface).</i>	Certificats, suppléments au diplôme, open badges, etc.
UTC		Utilisation de l'interface nationale complète avec fiches exemples spécifiques UT1 (responsable associatif, mandat d'élu...) validées par les étudiants. Accompagnement du SCUIO via l'interface + mise en place d'ateliers.	
UT2J		Utilisateur.	
<b>UT3 OK MAJ 2023</b>		Utilisation de l'interface nationale complète avec fiches exemples spécifiques UT3. Accompagnement du SCUIO à destination des enseignants sur la démarche compétence et sur l'interface.	L'UE « <i>Engagement Social et Citoyen</i> » donne lieu à un supplément au diplôme ou validation d'une option à 3 ECTS.
INPT	ENSAT ENSEEIH ENSIACET	Utilisation du portefeuille de compétences bénévolat.	Signature officielle d'une convention « statut ENGAGE » entre le président et l'étudiant.
	ENIT ENM PURPAN		
INSA		Création portefeuille de compétences (création courant 2020)	
ISAE-SUPAERO			
ENAC			
ENSA Toulouse		Non utilisateur du PEC mais accompagnement pour aider les étudiants à formaliser les compétences acquises dans le cadre de leurs expériences hors cursus.	Le supplément au diplôme décrit les engagements hors cursus (associatif, électif, citoyen...).
ENSFEA			
IMT Mines Albi		Non utilisateur du PEC mais accompagnement pour aider les étudiants à formaliser les compétences acquises dans le cadre de leurs expériences hors cursus.	Certificat management de la diversité Le supplément au diplôme mentionne la responsabilité associative assurée (trésorier, secrétaire et président, et représentant dans les instances de l'école)
ENVT			
INU Champollion		Utilisateur du PEC	UEO Portefeuille d'expériences et de compétences dispensée pour les L2
Sciences Po			
ICAM		Non utilisateur du PEC mais pédagogie de la décision : accompagnement-bilan individuel et collectif basé sur l'analyse de l'expérience (scolaire, professionnelle et sociale) pour en dégager des compétences.	
isdaT			remise de certificat d'engagement citoyen sur les activités à responsabilité sociétales
TBS			

## Représentation étudiante dans l'établissement

	Instances avec le nombre de représentant.es		Contacts génériques si existants
UTC	1 VPE		
UT2J	1 VPE		
UT3 OK MAJ 2023	1 VPE + élus étudiants dans les instances universitaires et composantes		
INPT	ENSAT ENSEEIH ENSIACET	Nombre d'étudiants siégeant dans une instance : <b>26</b> Nombre d'instances ayant un représentant étudiant ou doctorants siégeant : CR, CFVU et CA, le Cac, les 3 conseils d'école, commission attribution du Statut Engage, la cellule d'écoute	
	ENIT ENM PURPAN	ENIT : 4 CA ( + 4 suppléants) + 2 CP ( + 2 suppléants)	
INSA	Conseils centraux : 1 élu CA, 10 élus CE, 3 élus CS Etudiants élus dans 8 conseils de département + les 2 conseils de centre (APS et CSH) + Comité de Direction, Directoire, Copil Développement durable etc. 1 VPE + 2 VPEA		<a href="mailto:vpece@insa-toulouse.fr">vpece@insa-toulouse.fr</a>
ISAE-SUPAERO	2 étudiants élus au CA 2 étudiants participent à la commission restauration 3 étudiants de l'AE (président et trésoriers) participent à la commission d'étude des projets périscolaires. 3 représentants des principales associations étudiantes (AE, AS, AA) 3 futurs élus « référents vie étudiante » <i>commission vie étudiante en 2022</i>		
ENAC			
ENSA Toulouse			
ENSFEA			
IMT Mines Albi			
ENVT			
INU Champollion	CA : 4 étudiants titulaires / 4 suppléants CFVU : 8 étudiants titulaires / 8 suppléants CAC : 8 étudiants titulaires / 8 suppléants Conseil de département : 13 étudiants titulaires / 13 suppléants Section disciplinaire : 8 étudiant(e)s Conseil étudiant : 21 étudiants titulaires / 21 suppléants		
Sciences Po	Nombre d'étudiants siégeant dans une instance: 9 au CA et à la CFVE Nombre d'instances ayant un représentant étudiant ou doctorants siégeant: 6 • Représentant.es étudiant.es dans le comité de la transition écologique et dans le comité égalités		

# Représentation étudiante dans l'établissement

Juin 2023

	Instances avec le nombre de représentant-es	Contacts génériques si existants
ICAM		
isdaT		
TBS		

## > Contacts

UT1	Paule Géry - responsable culture, partage des savoirs et initiatives étudiantes - 05 61 63 39 72 - <a href="mailto:Paule.Gery@ut-capitole.fr">Paule.Gery@ut-capitole.fr</a> Chloé TRICTIN - Responsable du pôle Insertion professionnelle et relations entreprises - 05 61 63 37 30 - <a href="mailto:chloe.trictin@ut-capitole.fr">chloe.trictin@ut-capitole.fr</a>
UT2J	UEO EAC : Mehdi Boubaker - Pôle Associations et Initiatives Etudiantes - 05 61 50 24 11 - <a href="mailto:paie@univ-tlse2.fr">paie@univ-tlse2.fr</a> - <a href="mailto:mehdi.boubaker@univ-tlse2.fr">mehdi.boubaker@univ-tlse2.fr</a> CIAMOP et UE Culture : Jérôme Carrié - <a href="mailto:jerome.carrie@univ-tlse2.fr">jerome.carrie@univ-tlse2.fr</a>
UT3	Marianne OUDELET, responsable du pôle animation et vie associative étudiante <a href="mailto:marianne.oudelet@univ-tlse3.fr">marianne.oudelet@univ-tlse3.fr</a> 05 61 55 72 85
INPT	Marie-Carmen Monje-Lacombe - Vice-Présidente de la Vie étudiante - 05 34 32 39 67 – <a href="mailto:marie-carmen.monje@toulouse-inp.fr">marie-carmen.monje@toulouse-inp.fr</a>
INSA	Véronique Torregrossa - Directrice service Scolarité Vie Etudiante - <a href="mailto:veronique.torregrossa@insa-toulouse.fr">veronique.torregrossa@insa-toulouse.fr</a> Hélène Monferran - Responsable Pôle Vie de Campus - <a href="mailto:helene.monferran@insa-toulouse.fr">helene.monferran@insa-toulouse.fr</a>
ENAC	Karine Lagree - responsable culture - 05 62 17 43 69 - <a href="mailto:karine.lagree@enac.fr">karine.lagree@enac.fr</a> Sophie Coppin – <a href="mailto:sophie.coppin@enac.fr">sophie.coppin@enac.fr</a>
ENSA Toulouse	Sylvie Panissard - service communication - 05 62 11 49 20 - <a href="mailto:sylvie.panissard@toulouse.archi.fr">sylvie.panissard@toulouse.archi.fr</a>
ENSFEA	Nicolas Lasserre - responsable mission vie étudiante - 05 61 75 32 72 - <a href="mailto:nicolas.lasserre@educagri.fr">nicolas.lasserre@educagri.fr</a>
IMT Mines Albi	Corinne Body – responsable mission vie étudiante - 05 63 49 31 40 - <a href="mailto:vie-etudiante@mines-albi.fr">vie-etudiante@mines-albi.fr</a>
ENVT	Jean-Claude Agraifeil - responsable service vie étudiante - 05 61 19 39 80 - <a href="mailto:jc.agraifeil@envt.fr">jc.agraifeil@envt.fr</a>
INU Champollion	Pauline Fabries – Directrice adjointe SUIO-IP – 05.63.48.16.94 – <a href="mailto:pauline.fabries@univ-jfc.fr">pauline.fabries@univ-jfc.fr</a>
Sciences Po Toulouse	Jean-Michel Planas - Coordinateur des affaires générales - Vie étudiante - 05 61 11 04 55 - <a href="mailto:aff.gen@sciencespo-toulouse.fr">aff.gen@sciencespo-toulouse.fr</a>
ICAM	Emilie Soucasse - pédagogie de la décision - 05 34 50 50 48 - <a href="mailto:emilie.soucasse@icam.fr">emilie.soucasse@icam.fr</a>
IsdaT	David Mozziconacci - directeur des études du département beaux-arts - 05 31 47 12 39 - <a href="mailto:david.mozziconacci@isdat.fr">david.mozziconacci@isdat.fr</a>
TBS	Florence Lacoste - responsable vie associative - 05 61 29 49 69 - <a href="mailto:f.lacoste@tbs-education.fr">f.lacoste@tbs-education.fr</a>
CROUS	Service Vie de Campus : <a href="mailto:viedecampus@crous-toulouse.fr">viedecampus@crous-toulouse.fr</a>